

Séance du 3 avril 2025

Publication sur le site de la ville le : 9 avril 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 21 mars 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville -25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Christiane KÖNIG, M. Michel PARRENIN, M. Bernard LAPOIRE, M. Didier MOULIN, M. Bruno DIRAND, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Gaëlle JOBERT, Mme Colette LOMBARD, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Guy BRUCHON.

Étaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Morgane OUDOT, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX.

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/P. BENOIT ; F. MANZONI/S. LESCURE ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT /D. GUILLEUX

13. Budget 2025 – Recours à l'emprunt

Afin de permettre de financer les investissements inscrits au budget, et conformément aux termes de l'article L 2122-22 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans les conditions et limites ci-après définies il est proposé, comme prévu au budget, de recourir à l'emprunt, en consultant des organismes bancaires, sur la base des éléments suivants :

- Montant : 1 000 000 €
- Emprunt à moyen terme
- A taux fixe + livret A
- Durée : 10, 15 ou 20 ans.

Il est précisé que la commission finances étudiera et émettra un avis sur les offres, et que le Conseil Municipal sera sollicité en temps opportun pour donner son accord quant à la réalisation de cet emprunt auprès de la banque à retenir selon les conditions indiquées.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire ou son représentant à consulter les organismes bancaires pour la réalisation d'un emprunt, selon les conditions ci-dessus indiquées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

